



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS
7 novembre 2017

Faisant suite à l’examen du 7/11/2017, la CNEDiMTS a adopté le projet d’avis le 7/11/2017

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société BAYER HealthCare informe la Commission qu’elle ne commercialise plus la référence de l’implant ESSURE ESS 305 détaillée dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables.

Suite à cette demande, la Commission émet un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l’article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif

Code	Intitulé	Référence à radier
3159669	Implant pour stérilisation tubaire, BAYER, ESSURE, boîte de 2 implants.	Référence prise en charge : ESS305 contenant 2 kits à usage unique, stériles (poignée de fonctionnement, un cathéter porteur et l'implant à l'extrémité) et 2 introducteurs avec valve anti-retour.